SIDI-BEL-ABBÈS

Un escroc arrêté par la police

Une personne, âgée de 35 ans, a été finalement neutralisée par la 4e Sûreté urbaine de Sidi-Bel-Abbès, après avoir fait l'objet de recherches suite à des actes d'escroquerie commis au préjudice de victimes en quête d'un emploi entre autres.

Le mis en cause promettait à ses victimes de régler leurs problèmes grâce aux connaissances qu'il avait dans certaines administrations, moyennant une reconnaissance soit pécuniaire soit matérielle.

Sa première victime aspirait à intégrer le secteur de l'enseignement. Le mis en cause lui aurait promis de faciliter son recrutement. D'autres victimes selon le communiqué de la cellule sont tombées dans les griffes de cette personne.

Suite aux plaintes déposées et au signalement donné, la police est parvenue à identifier le mis en cause, originaire d'une ville de l'Ouest.

Des documents des victimes et un micro-ordinateur ont été saisis chez ce dernier. Il devra incessamment être déféré devant le procureur de la République.

A. M.

TIARET

6 mois de prison contre le P/APC de Chehaïma

Le tribunal de Frenda à Tiaret vient de prononcer une peine de six mois de prison assortie d'une amende de l'ordre de 20 millions de centimes à l'encontre du P/APC de Chehaïma, une commune au sud de la wilaya, pour malversation dans la gestion du périmètre steppique de cette même localité, alors que ses deux adjoints ont écopé chacun de la même peine avec sursis ainsi que d'une amende similaire.

Ces deux mis en cause étaient placés sous contrôle judiciaire depuis l'été dernier. Les faits de cette affaire remontent au début de l'année 2015 lorsqu'un responsable du Haut-Commissariat de développement de la steppe (HCDS) avait saisi les autorités locales, les informant de la gestion douteuse des zones steppiques dites «Hafsa 1» et «Si Ziane» représentant une superficie globale de 30 000 hectares.

La brigade de la Gendarmerie nationale qui s'est saisie du dossier a aussitôt ouvert une enquête, laquelle s'est soldée par l'audition de plusieurs agents de gardiennage, des éleveurs et les trois élus sus-cités.

M. B.

BLIDA

La commercialisation des psychotropes continue à faire rage

Il n'y a pas un jour à Blida où des personnes impliquées dans la vente de psychotropes ne sont pas arrêtées.

Un fléau qui ne cesse de causer de graves conséquences aux jeunes qui en consomment. Même dans les écoles et collèges, cette drogue y est vendue presque au vu et au vu de tous, à des enfants qui en sont devenus dépendants. Mais, on ferme les yeux par peur de représailles. Certains élèves, témoins des transactions qui s'y déroulent sous leurs yeux, en parlent timidement à leurs parents, lesquels sont dans l'incapacité de dénoncer car faute de preuves ou tout simplement par peur de voir leurs chérubins mêlés à des affaires pouvant leur engendrer des risques.

En effet, les citoyens ont peur. Leur vie est devenue un cauchemar à cause de tous ces crimes commis par des drogués. Jeudi dernier, un jeune homme de 19 ans a été tué à l'intérieur d'un salon de coiffure parce que son assassin, âgé de 30 ans et sous l'emprise de psychotropes, n'avait pas aimé qu'il le regarde droit dans les yeux. Rien que pour cette attitude anodine, il lui assène plusieurs coups de ciseaux dans la gorge. La victime décéda à l'hôpital Frantz-Fanon des suites d'une hémorragie.

L'auteur, quant à lui, s'est rendu à la police pour dénoncer son acte dans l'espoir de bénéficier, lors de son jugement, de circonstances atténuantes.

Il importe enfin de signaler que pas plus tard que la fin de la semaine dernière, sept personnes ont été arrêtées en flagrant délit de vente de psychotropes au niveau de la station du téléphérique de Blida ainsi qu'au marché Guessab de la même ville. Parmi les dealers arrêtés, figure le principal approvisionneur. Présentés tous devant le juge, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

A noter que lors de cette opération, 145 comprimés de cette drogue ont été saisis par les éléments de la 3e Sûreté urbaine.

M. B.

SOUK AHRAS

Un goulot d'étranglement pour les automobilistes au boulevard Mohamed-Chérif-Messadia

Le boulevard Mohamed-Cherif-Messadia, situé à la périphérie de la ville de Souk Ahras draine un trafic très important avec un débit de 806 uvp «unité de véhicule particulier» pour une charge globale de 1 385 personnes dans les deux sens confondus.

Le boulevard Mohamed-Cherif-Messadia, situé à la périphérie de la ville de Souk Ahras sur un axe routier très fréquenté menant vers la gare routière, le marché de bétail et Haï El Chahid 1 et 2, Cnas... où on voit passer chaque jour des dizaines de camions en provenance de la wilaya de Tébessa en sus des autocars, et à la lecture du rapport diagnostic élaboré par «B.E.T.UR» un bureau d'études des transports, il est patent d'en conclure que le nombre de véhicules qui empruntent quotidiennement cet axe est incommensurable, le boulevard cité plus haut draine un trafic très important avec un débit de 806 UVP «unité de véhicule particulier» pour une charge globale de 1 385 personnes dans les deux sens confondus.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la fermeture du croisement menant vers la gare routière par la direction des transports et ceux des travaux publics a engendré un goulot d'étranglement pour les automobilistes, des encombrements sont signalés à longueur de journée au niveau de cet axe routier, un bouchon inextricable se forme, un vrai calvaire pour les usagers de la route nationale n°16 chaque jour et à n'importe quelle heure de la journée, d'interminables bouchons qui bloquent la circulation sur des centaines de mètres, autant le carrefour est stratégique autant d'autres solutions appropriées existent, l'exemple le plus illustratif les usagers de cet axe venant de la localité de Taoura allant vers le marché de gros ou vers la gare routière après la fermeture de ce point névralgique sont obligés de rouler encore des kilomètres pour tourner à quelques encablures du siège de la Protection civile provoquant d'autres goulots d'étranglement à d'autres endroits.

Le moins qu'on puisse dire, on pourrait faire un petit rond-point et la mise en place d'un mirador pour articuler le flux automobile en sus de la pose d'un second rond-point près de la CCLS qui converge vers la ville en passant par la route appelée communément par les Soukahrassiens «trig El jdidada» et cet évitement désengorgera indéniablement cet axe routier.

Barour Yacine

La gendarmerie enquête à la cellule de paie de la Direction de l'éducation

La compagnie de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras, sur instruction du procureur de la République près le tribunal du chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras a procédé, cette semaine, à l'ouverture d'une enquête judiciaire à la cellule de paie de la Direction de l'éducation, a-t-on appris d'une source sûre.

Selon toute vraisemblance, l'affaire a été déclenchée suite à des informations faisant état d'opérations financières entachées d'irrégularités et concussions dans le payement des congés de maternité d'enseignantes exerçant dans le primaire. Selon les premiers éléments de l'enquête, un fonctionnaire de la Direction de l'éducation est inculpé de percevoir des sommes indues dans son propre compte. Nous venons d'apprendre d'une source crédible que trois fonctionnaires de la cellule de paie de la Direction de l'éducation auraient déjà été entendus par les enquêteurs de la gendarmerie chargés de l'audit.

La somme extorquée, a été évaluée, à plus de 90 millions de centimes. Pour le moment, l'enquête diligentée par la brigade économique et financière de la gendarmerie de Souk Ahras n'est qu'à son début ; néanmoins, les gendarmes travaillent d'arrache-pied pour tirer cette affaire au clair.

B. Y.

EL TARF

Arrestation d'une bande spécialisée dans le vol d'appartements à Besbès

Les éléments de la police judiciaire relevant de la daïra de Besbès ont réussi un grand coup de filet en début de semaine en arrêtant une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol d'appartements par effraction.

Cet exploit a été rendu possible grâce au système de reconnaissance automatique des empreintes connu sous l'appellation d'AFIS. Dans un premier temps, les policiers ont pu appréhender le chef de la bande puis ce dernier, confondu avec les preuves et ses empreintes trouvées sur les lieux du vol, a tout avoué et a donné les noms de ses deux acolytes qui ont été à leur tour arrêtés. Après une perquisition dans l'appartement du chef de la bande, les policiers ont pu récupérer un grand nombre d'objets volés.

Présentés devant le procureur de la République de Dréan, le chef de la bande a été écroué et ses deux complices mis sous contrôle judiciaire.

Daoud Allam

JIJEL

Des vieilles bâtisses menacent ruine en plein centre-ville

Au moment où les autorités locales font de la gymnastique pour dénicher une poche afin d'implanter un équipement public au chef-lieu de la wilaya, il existe des vieilles bâtisses publiques qui menacent ruine et qui ne sont pas exploitées.

C'est le cas de l'ancien siège du centre d'information et d'animation de jeunes qui s'étend sur des centaines de mètres carrés et les hangars limitrophes à la direction de la pêche et des produits halieutiques et qui se trouvent dans un état d'abandon. il y a également l'ancien siège de la Gendarmerie nationale et l'ex-maison d'arrêt qui a été transférée vers le nouvel établissement et la salle 20-Août-1955, ex-Le Glacier, située en plein cœur de la ville. Des bâtisses dont les assiettes foncières relèvent de la propriété du domaine de l'Etat, doivent inciter les services concernés à les restituer afin de les affecter pour la réalisation de nouveaux équipements publics dont la commune, chef-lieu de wilaya a besoin et mettre un terme à toutes formes de spéculations financières qui ont déjà fait des ravages, notamment dans le lotissement de la cité des Dames dont «les chanceux» bénéficiaires sont d'anciens responsables locaux qui ont tiré profit de la donne sécuritaire qui a prévalu au milieu des années 90 pour partager ce bijou entre eux.

B. M.-C.